

RAPPORT ANNUEL

2021

FAM Eolys

Foyer d'Accueil Médicalisé

2 Rue de l'Île des Pêcheurs
67540 OSTWALD



SOMMAIRE

1	PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT	1
1.1 -	L'organisme gestionnaire.....	1
1.2 -	L'établissement	3
1.2.1 -	Agrément et missions.....	3
2	RAPPORT D'ACTIVITE.....	4
2.1 -	Public accompagné.....	4
2.1.1 -	Mouvements de l'année.....	4
2.1.2 -	Evolution du public.....	4
2.1.4	Instances de participation	6
2.2 -	Personnel	6
2.3 -	Eléments marquants de l'année	8
2.4 -	Démarche qualité	10
2.4.1 -	Bilan PACQ du FAM au 31/12/2021	10
2.4.2 -	Projection PACQ 2022-2024	11

1.1 - L'ORGANISME GESTIONNAIRE

Apedi Alsace - Association de parents, de personnes handicapées intellectuelles et de leurs amis

60 rue de la Grossau - CS 50046 - 67027 Strasbourg cedex • Tél. 03 88 84 99 00 • siege@apedi-alsace.fr

Association à but non lucratif dont la mission est reconnue d'utilité publique, inscrite au registre des associations du Tribunal d'Instance de Strasbourg Volume XXXVIII n°65 • Nor n° INTD1516870A • Siret n°320 915 242 00244 • Affiliée à l'Unapei - Unapei Grand Est - Urapei Alsace

Président du Conseil d'administration : André Wahl

Directeur général : Jean-David Meugé

■ Les établissements et services gérés

Etablissements & services	Agrément & public accueilli	Adresse	FINESS
ENFANCE ET ADOLESCENCE			
MULTIACCUEIL Les Marmousets	30 <i>Enfants de 10 sem. à 6 ans, dont 20 à 30% enfants en situation de handicap</i>	60 rue de la Grossau 67100 STRASBOURG	NC (EAJE)
CRPEH Centre ressources petite enfance et handicap	<i>Familles & professionnels de la petite enfance</i>	33 rue du Barrage 67300 SCHILTIGHEIM	NC
CAMSP Centre d'action médico-sociale précoce	73 <i>Enfants de 0 à 6 ans présentant un handicap ou un retard de développement</i>	33 rue du Barrage 67300 SCHILTIGHEIM	670797158
PCO 67 Plateforme de coordination et d'orientation EPDA Equipe pluridisciplinaire diagnostic précoce autisme	<i>Enfants de 0 à 7 ans, atteints de troubles du neuro-développement</i>		(rattachement 670797158)
IME Le Tremplin Institut médico-éducatif	79 <i>Enfants de 3 à 16 ans, déficients intellectuels, autistes et polyhandicapés</i>	2 rue de Dettwiller 67200 STRASBOURG	670799329
SESSAD Le Tremplin Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile	32 <i>Enfants de 3 à 20 ans, déficients intellectuels et autistes</i>	2 rue de Dettwiller 67200 STRASBOURG	670795772
PCPE Pôle de compétences et de prestations externalisées	20 <i>Enfants, adolescents et adultes de 5 à 25 ans, déficients intellectuels, TSA et troubles associés</i>		(rattachement 670795772)
IMPro SIFAS Institut médico-professionnel	58 <i>Adolescents et jeunes majeurs de 14 à 20 ans, déficients intellectuels et autistes</i>	20 rue des Veaux 67800 BISCHEIM	670797497

IME Rosier blanc Institut médico-éducatif	51 <i>Enfants de 3 à 20 ans, déficients intellectuels, autistes et polyhandicapés</i>	1 rue Ruth 67700 SAVERNE	670780469
SESSAD Rosier blanc Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile	20 <i>Enfants et adolescents de 4 à 20 ans, déficients intellectuels, autistes, polyhandicapés</i>		670002559
HEBERGEMENT ET INSERTION			
FAS Licorne Foyer d'accueil spécialisé	25 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	18 rue de Haguenau 67700 SAVERNE	670005057
FHTH Rennweg Foyer d'hébergement pour travailleurs handicapés	19 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	2 rue du Maréchal Clarke 67700 SAVERNE	670792142
SAVS Saverne Service d'accompagnement à la vie sociale	20 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	3 rue des Clefs 67700 SAVERNE	670009489
FH Travail Espérance Foyer d'hébergement pour travailleurs handicapés	33 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	18 rue François Arago 67380 LINGOLSHEIM	670792167
Foyer Pierre Samuel Foyer d'hébergement pour travailleurs handicapés	15 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	5 route de Lyon 67118 GEISPOLLSHEIM	670784636
SA Travail Espérance Service d'accompagnement à la vie sociale	45 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	27 avenue Molière 67200 STRASBOURG	670009018
FH Paul Henner Foyer d'hébergement	15 (FHTH) <i>Adultes déficients intellectuels</i>	139 rte d'Oberhausbergen 67200 STRASBOURG	670006162
	30 (FAS) <i>Adultes déficients intellectuels</i>		670017698
SAS Paul Henner Structure d'accueil spécialisé	18 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	10 rue Desaix 67450 MUNDOLSHEIM	670006170
FAM Eolys Foyer d'accueil médicalisé	26 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	2 rue de l'île des Pêcheurs 67540 OSTWALD	670013838
SAJH Structure d'activité de jour et d'hébergement	119 <i>Adultes déficients intellectuels et autistes</i>	5 rue Jean Monnet 67300 SCHILTIGHEIM	670012269
SAVS Schiltigheim Service d'accompagnement à la vie sociale	45 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	7 rue Jean Monnet 67300 SCHILTIGHEIM	670009919
TRAVAIL PROTEGE			
ESAT Anne-Claire Staubes Etablissement et service d'aide par le travail	170 <i>Travailleurs déficients intellectuels</i>	12 rue Clemenceau 67300 SCHILTIGHEIM	670002146
ESAT Travail & Espérance Etablissement et service d'aide par le travail	110 <i>Travailleurs déficients intellectuels</i>	10 rue Desaix 67450 MUNDOLSHEIM	670791243

ESAT Aux Trois Relais Etablissement et service d'aide par le travail	100 <i>Travailleurs déficients intellectuels</i>	41 rue de la Vedette 67600 SAVERNE	670792126
EA OPTIMAL ST Entreprise adaptée	10 <i>Travailleurs déficients intellectuels</i>	16 rue du général Fetter 67700 SAVERNE	NC

1.2 - L'ETABLISSEMENT

1.2.1 - Agrément et missions

Le Foyer d'Accueil Médicalisé EOLYS dispose de 26 places d'hébergement dont 2 d'accueil temporaire. L'établissement, d'une surface habitable totale de 1 777 m² sur 3 niveaux, est implanté dans un environnement urbain à proximité des commerces de première nécessité, à côté de la station « Ostwald-Hôtel de Ville » de la ligne B du Tram et en face de l'EHPAD Siloé avec lequel nous mutualisons la production de la restauration et la gestion du linge des résidents.

Le FAM Eolys propose aux personnes accueillies un lieu de vie qui concilie les besoins de soins, la qualité de vie relationnelle et sociale pour permettre aux résidents de poursuivre leur projet de vie en tenant compte notamment de leur avancée en âge.

La prestation d'hébergement est individualisée pour permettre la prise en compte des besoins de la personne. Elle s'inscrit dans un projet d'animation global. La finalité du FAM Eolys est d'offrir aux personnes déficientes intellectuelles dont l'état physique et mental laisse présager une dépendance évolutive et/ou un besoin de médicalisation, un accompagnement personnalisé qui vise :

- A maintenir l'autonomie en tenant compte de l'évolution des capacités de la personne,
- A favoriser le maintien des acquis et à pallier au mieux les effets de la dépendance,
- A favoriser le bien-être des résidents,
- A offrir aux personnes accueillies d'accéder à une vie sociale épanouissante.

Le FAM Eolys propose aux personnes accueillies un lieu de vie qui prodigue des soins médicaux, mais également des soins de nursing et de confort afin de stimuler les résidents et de leur proposer une vie relationnelle de qualité. Pour les résidents du FAM Eolys, évoluer dans un lieu de vie bienveillant et bénéficier de soins de qualité, permet une prise en compte adaptée des effets du vieillissement.

Le projet d'accompagnement global du FAM Eolys favorise la participation des personnes accueillies et encourage leur auto-détermination.

L'équipe place les résidents au cœur des projets suivants :

- Le contrat de séjour incluant le projet personnalisé du résident,
- Le projet d'animation globale du FAM Eolys,
- Le projet de soins,
- La prise en compte de la dépendance,
- L'accompagnement de fin de vie.

2.1 - PUBLIC ACCOMPAGNE

2.1.1 - Mouvements de l'année

En 2021, 4 résidents sont décédés (2 hommes et 2 femmes). Trois décès sont liés au Covid, le quatrième est une conséquence dramatique de troubles de la déglutition.

En 2021, il y a eu 3 admissions de nouveaux résidents. Ces personnes sont venues du SAJH, du FHPH et la dernière du domicile de sa grand-mère.

Le FAM Eolys dispose toujours de deux places d'accueil temporaire fonctionnelles. L'année 2021 n'a cependant pas permis d'accueillir beaucoup de résidents temporaires du fait de la situation sanitaire compliquée.

2.1.2 - Evolution du public

Le FAME est ouvert depuis 10 ans (2011) et la problématique du vieillissement des personnes accueillies est au cœur des préoccupations de l'équipe pluri disciplinaire.

L'évolution très significative de l'augmentation de la dépendance des résidents trouve son illustration par l'augmentation du nombre d'usagers en fauteuils roulants en 2021. Ils sont 6 personnes en fauteuil roulant, soit presque 1/4 des résidents, alors qu'en 2020, il n'y avait qu'une seule personne en fauteuil.

L'établissement accueille des personnes avec une grande hétérogénéité des pathologies. Certains résidents du fait de leur pathologie et/ou de leur avancée en âge demandent une prise en charge qui peut parfois mettre en exergue la tension au niveau du taux d'encadrement. L'équipe s'adapte à l'avancée en âge des résidents et se questionne sur ses pratiques professionnelles. La dichotomie entre autonomie du résident et prise en compte de l'aggravation de sa dépendance fait parfois débat en équipe et certaines situations de fin de vie ont été douloureusement vécues par des professionnels. C'est pourquoi, la décision de faire une formation sur l'avancée en âge des personnes handicapées sera proposée à l'équipe en 2022.

Enfin, la mixité du public accueilli peut parfois générer des problèmes de mésentente générationnelle liés au fait que les besoins et envies des uns et des autres sont très différents. C'est à l'équipe pluri disciplinaire de s'adapter et de proposer des soins et des activités adaptées au projet de vie des résidents.

La dernière admission n'a pas été suffisamment concertée entre l'équipe de direction et l'équipe médicale et cela a créé de la difficulté. Il est entendu que les prochaines admissions seront mieux anticipées et devront s'inscrire dans le respect d'une procédure qui va être formalisée afin que les futures personnes accueillies trouvent au FAM Eolys un lieu de vie susceptible de répondre à leurs besoins tant au niveau de la compétence des professionnels en poste que du taux d'encadrement.

2.1.3 Données d'activités

L'établissement est agréé pour accueillir 26 personnes dont 2 places d'accueil temporaire.

■ FAME hébergement permanent

	2019	2020	2021
Capacité installée (ETP)	24	24	24
Nombre d'usagers présents au 31/12 (B)	24	24	24
Nombre de jours de fonctionnement (JF)	365	366	365
Nombre de journées théorique (T = JFxETP)	8 760	8 784	8760
Nombre de journées à réaliser retenues BP (A)	8 500	8 500	8500
Nombre de journées réalisées (R)	8 698	8 561	7841
Taux d'absentéisme (T-R)/T	0,7%	2,5%	10%
Taux d'activité (R/A)	102%	100%	92%
Nombre d'usagers accompagnés de l'année (C)	27	27	27
Taux d'occupation $\frac{(C+B)}{2}$ ETP	106%	106%	106 %

Le taux d'activité d'hébergement permanent du FAM présente une baisse importante en 2021. Ceci est dû aux décès des 4 résidents. En effet, les places disponibles n'ont pas été pourvues aussi rapidement que d'habitude, du fait des périodes de confinement et des protocoles sanitaires qui ont ralenti les procédures d'admission.

■ FAME hébergement temporaire

	2019	2020	2021
Capacité installée (ETP)	2	2	2
Nombre d'usagers présents au 31/12 (B)	2	0	0
Nombre de jours de fonctionnement (JF)	365	366	365
Nombre de journées théorique (T = JFxETP)	730	732	730
Nombre de journées à réaliser retenues BP (A)	150	250	250
Nombre de journées réalisées (R)	232	273	217
Taux d'absentéisme (T-R)/T	68%	63%	70%
Taux d'activité (R/A)	155%	109%	86%
Nombre d'usagers accompagnés de l'année (C)	12	16	7
Taux d'occupation $\frac{(C+B)}{2}$ ETP	350%	400%	112%

L'activité de l'accueil temporaire a également été perturbée du fait de la crise sanitaire. L'accueil temporaire a été complètement fermé du 1er janvier au 7 mai 2021 notamment du fait d'un cluster suivi d'une période d'isolement des résidents du FAM Eolys. Enfin, beaucoup des séjours prévus ont été déprogrammés du fait de la situation personnelle des usagers qui devaient être accueillis (maladie, peur d'être dans un lieu collectif).

■ FAME Global

	2019	2020	2021
Capacité installée (ETP)	26	26	26
Nombre d'usagers présents au 31/12 (B)	26	24	24
Nombre de jours de fonctionnement (JF)	365	366	365
Nombre de journées théorique (T = JFxETP)	9490	9516	9490
Nombre de journées à réaliser retenues BP (A)	8650	8750	8750
Nombre de journées réalisées (R)	8930	8834	8058
Taux d'absentéisme (T-R)/T	6%	7%	15%
Taux d'activité (R/A)	103%	101%	92%
Nombre d'usagers accompagnés de l'année (C)	39	43	34
Taux d'occupation $\frac{(C+B)}{2}$ ETP	125%	129%	111%

2.1.4 Instances de participation

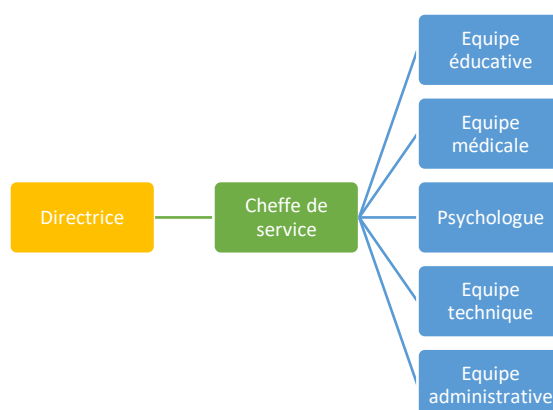
Les dernières élections du Conseil de la Vie Sociale (CVS) du Pôle Accueil et Hébergement, dont fait partie le FAME, ont eu lieu en 2019. Ce CVS est composé de 3 représentantes des familles, 8 représentants des personnes accueillies, 6 représentants des professionnels et de la directrice (jusqu'en octobre 2021). En 2021, le CVS s'est réuni à 3 reprises, permettant ainsi aux résidents d'exprimer leurs souhaits.

En plus des réunions de CVS, chaque mois une réunion résidents est organisée dans l'établissement. Ce moment est attendu par les résidents car il leur donne l'occasion de s'exprimer sur leurs souhaits d'animation, les sujets qui les préoccupent et d'autres sujets d'actualité. Pour l'équipe pluridisciplinaire, il est important lors de cette réunion de créer les conditions favorables afin que tous les résidents puissent s'exprimer. Enfin, 3 résidents sont les portes paroles des autres personnes accueillies lors de la commission restauration qui a lieu environ toutes les 6 semaines.

En 2021, en raison de la situation sanitaire et des tensions au niveau de l'effectif peu de temps festifs ont pu avoir lieu. Le seul temps fort a été la journée festive avec l'Association « Nouvel Envol » sur le thème du Brésil le 20 mai 2021.

2.2 - PERSONNEL

L'équipe du FAME se compose de 16 professionnels éducatifs et soignants – équipes jour/nuit (aides-soignantes, AMP, AES, monitrice-éducatrice), 2 infirmières, 1 médecin, 1 psychologue, 1 secrétaire, 1 comptable, 1 ouvrier technique, 6 agents de service intérieur, 1 cheffe de service et 1 directrice ce qui représente 25,60 etp.



■ Tableau des effectifs au 31/12/2021

Soins

	CA 2020	CA 2021	variation
Direction/encadrement	0,00	0,00	0,00
			0,00
Services généraux	2,00	2,00	0,00
agents de service intérieur	2,00	2,00	0,00
Paramédical	5,00	5,00	0,00
aides-soignantes	5,00	5,00	0,00
kinésithérapeute			0,00
Médical	1,90	1,90	0,00
médecin	0,30	0,30	0,00
infirmières	1,60	1,60	0,00
TOTAL	8,90	8,90	0,00

Hébergement

	CA 2020	CA 2021	variation
Direction/encadrement	1,50	1,50	0,00
Directeur	0,50	0,50	0,00
Chef de service	1,00	1,00	0,00
Administration/gestion	1,00	1,70	-0,30
Gestionnaire paie		1,00	1,00
Secrétaire	1,00	0,70	-0,30
Services généraux	4,50	4,50	0,00
Agent de service intérieur	4,50	4,50	0,00
Maîtresse de maison	0,00	0,00	0,00
Socio-éducatif	9,50	9,50	0,00
Aide médico-psychologique	7,00	7,00	0,00
Moniteur éducateur	2,00	2,00	0,00
Remplacements	0,50	0,50	0,00
Paramédical	0,50	0,50	0,00
Psychologue	0,50	0,50	0,00
TOTAL	17,00	17,70	-0,30

Pour l'équipe de nuit, un 5^{ème} poste a été créé en septembre 2021 pour stabiliser le fonctionnement du service et éviter les recours nombreux à l'intérim en cas d'absence d'une veilleuse pour maladie ou congés.

Des partenaires paramédicaux interviennent au FAM pour renforcer l'offre de soin des résidents. Il s'agit d'interventions collectives ou individuelles de kinésithérapeute, orthophoniste, pédicure-podologue, ergothérapeute et musicothérapeute.

Le FAME a embauché une personne en contrat de professionnalisation (AES) qui finira en Avril 2022.

Chaque année nous accueillons de nombreux stagiaires de différentes formations : AES, AS, infirmier, secrétaire, orthophoniste.

■ Mouvement du personnel

De nombreux mouvements du personnel ont eu lieu en 2021. Ils tiennent à la fois à la crise institutionnelle traversée par le FAM et à la situation sanitaire qui a imposé aux personnels des établissements médico sociaux l'obligation vaccinale contre le Covid. Ces éléments sont abordés plus en détails ci-dessous dans le paragraphe « éléments marquants ».

Démissions :

- 1 AS en janvier
- 2 ASI en Septembre et Octobre
- 1 infirmière en Octobre

Licenciement :

- Directrice en novembre

Rupture conventionnelle :

- 2 conventions signées en 2021 avec sortie des effectifs en 2022.

Embauches :

- AS en Janvier
- ASI en septembre
- 1 Infirmière en décembre

Au vu de la situation sanitaire, doublée d'une crise institutionnelle qu'a traversée le FAME sur 2021, le taux d'absentéisme a été très important sur l'année et a généré beaucoup de contrats de remplacements et de recours à l'intérim. Cette situation tendue au niveau de l'effectif a contribué à dégrader les conditions de travail des personnels en poste : surcharge de travail, changements de plannings, heures complémentaires, travail d'accompagnement des nouveaux salariés.

2.3 - ELEMENTS MARQUANTS DE L'ANNEE

Plusieurs éléments marquants viennent illustrer ce que salariés et résidents ont vécu en 2021

■ L'année 2021 a été une année de crise institutionnelle pour le FAM Eolys.

En début d'année 2021, 6 salariés ont interpellé la CSSCT pour évoquer une situation managériale difficile et un climat social dégradé. Le management de la directrice a été incriminé. La Direction générale s'est saisie de cette situation portée par le CSE et a immédiatement mandaté la Directrice des ressources humaines (DRH) pour réaliser un diagnostic RH de l'établissement. L'intégralité des salariés du FAM ont été auditionnés ainsi que des personnes ressources (membres du conseil de gestion, médecin du travail, partenaires libéraux). Des indicateurs RH ont également été étudiés permettant ainsi à la Directrice des ressources humaines de produire un diagnostic RH avec un plan d'actions à déployer.

Les préconisations du diagnostic RH sont en cours de déploiement et un COPIL composé de l'équipe de direction, de l'administratrice référente et de 4 membres de l'équipe pluridisciplinaire veille au bon déroulé du plan d'actions.

En parallèle, l'intervention du cabinet COESIO en accompagnement de l'équipe du FAM s'est déroulée en ateliers du mois de mai 2021 au mois d'avril 2022. L'action de COESIO vise à restaurer des espaces de travail propices à la réalisation de la mission des salariés du FAM et doit permettre la co-construction par les professionnels d'un plan d'actions opérationnel permettant d'améliorer le fonctionnement global du FAM.

En août 2021, au climat social délétère du FAM déjà lourd de conséquences s'est rajoutée l'entrée en vigueur du passe sanitaire et de l'obligation vaccinale des professionnels. Cela a exacerbé les conséquences négatives sur la stabilité de l'effectif et les difficultés de recrutement.

En septembre 2021, la DRH a remplacé la directrice en arrêt maladie. La cheffe de service titulaire du poste était également absente pour un congé maternité. Une personne avait été recrutée pour assurer son remplacement (du 1^{er} juin au 09 novembre) mais la collaboration n'a pas été à la hauteur des besoins de l'établissement. La priorité de la DRH au moment de son remplacement a été de renforcer les effectifs en ayant recours à des CDD et/ou à l'intérim.

En novembre 2021, le licenciement de la directrice pour faute a encore déstabilisé le fonctionnement de l'établissement et le clivage entre professionnels s'est renforcé.

Pendant toute cette période de tumulte, l'accompagnement des résidents a pu se poursuivre grâce à la détermination et au professionnalisme d'une poignée de salariés mais au détriment du projet d'animation du FAM et d'une certaine qualité de vie au travail. Les troubles du comportement de certains résidents ont alors été majorés.

Il a fallu attendre le mois de décembre pour retrouver un mode de fonctionnement et d'organisation d'avant crise institutionnelle et sanitaire sans pourtant réussir à stabiliser encore l'effectif.

■ Le Cluster et la situation sanitaire

Le 20 février, 5 résidents ont été testés positifs au Covid. La situation de cluster s'est poursuivie jusqu'au 22 mars générant confinement en chambres et nombreux tests sur les personnes accompagnées. En 10 jours, 23 résidents sur 24 étaient positifs ainsi que 80% des professionnels.

Il ne restait que 5 titulaires en poste au bout d'une semaine de Cluster. Le FAM a dû avoir recours à de l'intérim et à d'autres professionnels volontaires de l'Association pour continuer de fonctionner.

Le lourd bilan de ce cluster a été 7 résidents hospitalisés et 3 décès parmi ceux-ci.

De manière plus générale et au-delà de l'épisode du cluster, la vie du FAM a été ralentie par les nombreuses restrictions imposées par la situation sanitaire. Peu de sorties, peu d'animation, une promiscuité pesante entre les résidents ont majoré les pathologies de certains et généré de la difficulté dans leur accompagnement.

Enfin, l'année s'est tristement achevée avec un nouveau décès, le 19 décembre 2021.

Le bilan de cette année 2021 se doit malgré tout d'être positif puisque les difficultés et les questionnements liés à la double crise institutionnelle et sanitaire ont poussé l'équipe de professionnels :

- A se renouveler (recrutement de plusieurs personnes motivées, réorganisation, embauche d'une maîtresse de maison),
- A interroger ses pratiques professionnelles (formation sur le vieillissement des personnes handicapées prévue en juin 2022),
- A progresser (plan d'actions du diagnostic RH, poursuite du travail avec COESIO sur les fondamentaux du FAM, climat social apaisé).

Les points positifs du bilan de l'année 2021 doivent contribuer à renforcer encore la qualité de l'accompagnement des résidents et à améliorer les conditions de travail des salariés. L'enjeu de l'année à venir sera de poursuivre l'effort entrepris afin de faire du FAM un lieu où il fait bon vivre et travailler ensemble.

2.4 - DEMARCHE QUALITE

Dans le cadre de la fusion au 1^{er} janvier 2021 et de la réorganisation des fonctions supports, une direction Qualité et Systèmes d'Informations a été créée. Pour la mission Qualité, un binôme a été nommé qui assure coordination et appui aux établissements et services. La Qualité est conduite en collégialité avec le directeur d'établissement qui en porte la responsabilité et en garantit la mise en œuvre et le suivi au quotidien.

Le nouveau périmètre, résultant de la réunion de trois organisations avec des pratiques diverses, a nécessité prioritairement la définition et la structuration des missions du binôme Qualité, ainsi qu'un état des lieux de la démarche Qualité avec la direction de l'établissement.

En octobre 2021, un premier rapport a restitué un état de la situation, en ciblant principalement les outils de la loi 2002-2, le plan d'amélioration continue de la qualité (PACQ), les instances/moyens de participation des parties prenantes. Un plan d'action global a été proposé en conclusion du rapport. Concerté en comité de direction, il a été validé par le conseil d'administration début décembre 2021. Sa mise en œuvre a démarré fin 2021.

Au vu de la situation Covid-19 toujours tendue en 2021, l'adaptation constante de l'accompagnement et la réorganisation permanente des services en fonction des protocoles sanitaires successifs a mobilisé fortement les équipes et ralenti l'avancée du plan d'action initial.

La démarche d'amélioration continue et son PACQ ont été réinterrogés dans leur globalité en 2021 par l'établissement avec l'appui du binôme qualité. Dans le cadre de la nouvelle organisation de l'Apédi Alsace, plusieurs objectifs communs à l'ensemble des établissements ont été regroupés en actions transversales portées par l'une ou l'autre direction support.

Le suivi du PACQ de l'établissement (évaluation, suivi PACQ, fiches actions...) est assuré à l'aide de tableaux de bord Excel existants dans l'ante association (ATE). Le logiciel Arsene[®] de l'AnCreai, déjà utilisé par les deux autres ante associations, viendra se substituer aux outils actuels après sa mise à niveau avec les exigences de la réforme des évaluations et du nouveau référentiel.

2.4.1 - Bilan PACQ du FAM au 31/12/2021

Au 31/12/2021, on note l'achèvement de 10 objectifs opérationnels/actions dont les travaux ont été finalisés entre 2019 et 2021.

OBJECTIFS OPERATIONNELS	ECHÉANCE
1 - Les conditions d'élaboration, de mise en œuvre, d'évaluation du projet d'établissement. Organisation de la qualité. Accompagnement des usagers, modalités de leur évaluation avec le concours des usagers	
ACHEVÉ : Rédiger un rapport d'activité annuel qui illustre les activités, les actions menées en tenant compte des besoins et des attentes des usagers. Il présenterait également les moyens nécessaires à la prise en charge, les évolutions, les projets du FAME. Le distinguer des autres foyers	2020
2 - L'expression et la participation des usagers : fonctionnement du CVS ou autre forme de participation, appréciation sur la prise en compte des avis des usagers et l'effectivité, la personnalisation de l'intervention	
ACHEVÉ : Revoir avec nouvelle association une procédure de signalement de faits de maltraitance.	2021
ACHEVÉ : Afficher le N° 39 77 Allo Maltraitance.	2019

3 - La politique de prévention et de gestion des risques de maltraitance institutionnelle ou individuelle, qualité de vie	
ACHEVÉ : Afficher le tableau des congés et les plannings mensuels datés et signés par la Chef de service	2019
ACHEVÉ : Prévoir d'afficher les informations transmises par la Préfecture dans le cadre de la prévention canicule	2019
ACHEVÉ : Réajuster le circuit du médicament et revoir l'émargement individuel et non global au moment de la distribution des médicaments	2020
ACHEVÉ : Réaliser mensuellement un tableau pour la péremption des traitements	2019
ACHEVÉ : Demander au pharmacien de ville, partenaire du FAM, de vérifier la tenue de la pharmacie interne au FAM afin d'être en conformité avec la gestion de cette dernière	2020
ACHEVÉ : Étudier la possibilité d'acquérir de nouveaux fauteuils de repos pour la surveillance de nuit	2021
4 - Les suites de l'évaluation interne	
ACHEVÉ : Insérer la démarche d'évaluation interne dans le rapport d'activité, conformément au décret 2010-1319 du 3 novembre 2010	2020

2.4.2 - Projection PACQ 2022-2024

■ PACQ établissement

Le PACQ 2022-2024, en cours, compte 15 objectifs opérationnels « à réaliser », ainsi qu'un chapitre dédié au suivi des outils de la loi 2002-2.

Un projet de DUI (dossier unique individuel informatisé de l'utilisateur) commun à l'ensemble des établissements et services est en réflexion dans le cadre du programme ESMS numérique. Une dynamique est engagée dans ce sens sur 2022/2023.

2022 sera l'année d'appropriation de la nouvelle réforme de l'évaluation (direction et équipe) et la mise en place des outils associés. Cette démarche est coordonnée transversalement puis sera déclinée dans sa partie opérationnelle par établissement ou service.

■ Actions transversales

Une trentaine d'objectifs ou d'actions, relevés à l'occasion de la révision du PACQ de l'établissement, sont à ajuster au périmètre de l'Apédi Alsace et à (re)communiquer ; d'autres sont à retravailler transversalement au niveau des fonctions supports : Direction générale, Finances, Ressources Humaines, Services généraux, Qualité et SI.

Barbara LEHMBECKER
DRH de l'Apédi Alsace

Cédric FABRE
Directeur du FAM